



# Journal d'Information Municipale

## SOMMAIRE

### Page 1 :

\*Edito

### Page 2 :

\*Cérémonie 2 août  
\*M. Philippe BLANC  
à l'honneur  
des travaux

### Page 3 :

\*Reprise au Judo Kwai  
\*Marche populaire  
\*Rentrée scolaire  
\*Vide-grenier

### Page 4 :

\*Etat Civil  
\*Enquête INSEE  
\*Repas des AÎNÉS  
\*Police Intercommunale

### Page 5 :

\*Le péricolaire  
\*Appel aux dons  
des fruits

### Page 6 :

\* Le FIL d'ARIANE  
\*Recensement militaire  
\*Révision liste électorales

## ÉDITO

Après un printemps et un été chauds, ensoleillés et encore une fois particulièrement secs voilà l'automne qui apportera son lot de fraîcheur, de vent et surtout de pluie pour le bien être de la nature qui en a bien besoin.

La rentrée scolaire n'a pas connu de changement cette année quant aux rythmes scolaires. Il est possible de revenir en arrière mais cette décision ne doit pas se prendre dans la précipitation et en ce qui me concerne je ne penserai qu'à l'intérêt de l'enfant quand il s'agira de donner mon avis.

Les travaux évoqués dans le JIM de mai sont toujours d'actualité et vous avez pu suivre la construction du mur Grand'rue, la réalisation de la rampe pour l'accès PMR à l'Église qui sera suivie de la mise en place de la porte d'entrée en octobre, ainsi que l'aménagement du trottoir rue de Belfort entre «La Sapinière» et le passage à niveau. Les sols de l'école maternelle sont recouverts par un revêtement en PVC et un abribus neuf est en place à l'angle de la rue des chênes près du cimetière. Les semaines qui viennent verront le changement des huisseries aux écoles (4ème tranche), la démolition du « Mille clubs » et du local Judo qui n'était pas prévue cette année, mais la présence d'amiante dans ces deux bâtiments et l'intervention de l'Entreprise en une seule fois diminuait quelque peu le coût.

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, la deuxième réunion publique aura lieu le jeudi 16 novembre à 18 H 30 à la salle polyvalente, vous pourrez ainsi y découvrir le projet dans son ensemble.

Il me faut évoquer encore une fois, dans le cadre des bruits de voisinage les aboiements de chiens pour lesquels on m'a demandé d'intervenir. Ma politique est très claire en ce qui concerne ces bruits (aboiements ou autres), dès lors que l'on m'appelle et qu'on me signale ces nuisances, je rappelle aux auteurs l'arrêté préfectoral dont vous trouverez le texte en page 5 de ce JIM et fais intervenir la Police intercommunale si nécessaire. Ces incivilités de toute sorte (vitesse excessive, échappements hors normes et autres...) ne doivent pas «pourrir la vie» de la majorité des habitants de la commune.

Le Maire.